

Qu'est-ce que la conscience ?

Plan du cours :

Introduction

I) Qu'est-ce qu'un être conscient ?

II) Qu'est-ce que la conscience ?

A) La conscience, est-ce la même chose que la pensée ?

B) La conscience n'est-elle pas plutôt ce qui nous permet d'apercevoir nos pensées ?

C) Peut-on parler de pensées inconscientes ?

III) Qu'est-ce que la conscience morale ?

A) La voix de la conscience

B) Qui parle ?

Introduction

Comment définir, saisir et comprendre ce que l'on appelle la conscience ? En quoi consiste-t-elle ? Ces questions, brutalement posées, n'admettent pas de réponses évidentes, claires et simples.

Aussi, pour y répondre, faut-il faire un détour : se détourner provisoirement de ce que l'on appelle conscience pour s'intéresser à l'usage que l'on fait du mot conscience.

Du point de vue de l'usage, le mot conscience se rencontre dans un grand nombre de phrases et d'expressions dans lesquelles il reçoit un très grand nombre de sens différents. Toutefois, il est possible, au sein de cet ensemble, de distinguer trois groupes distincts :

La conscience d'un point de vue strictement psychologique : perdre conscience, être inconscient au sens d'avoir perdu connaissance. Ces expressions renvoient à la conscience comme à une chose qu'on possède et qu'on peut perdre.

La conscience comme la connaissance de quelque chose : prendre conscience de quelque chose, être conscient d'une chose, avoir conscience de telle ou telle chose, soit en soi, soit en dehors de soi. Dans ces expressions, avoir conscience signifie connaître ou penser.

La conscience comme conscience morale : avoir mauvaise conscience, avoir un problème ou un cas de conscience, agir en son âme et conscience, être consciencieux, avoir la conscience tranquille. Et dans le même ordre d'idée, être inconscient, c'est-à-dire agir au mépris de la prudence, dans l'ignorance des risques qu'on court ou fait courir aux autres...

Ce qui divise notre question initiale en trois questions :

Puisque la conscience appartient à un être, on peut **se demander ce qu'est un être doué de conscience**.

Puisque avoir conscience de quelque chose a le même sens que savoir quelque chose, ou plutôt, que penser à quelque chose, on peut **se demander si la conscience ne serait pas la même chose que la pensée**.

Puisque la conscience est aussi morale, on peut se demander en quoi la conscience est liée à la morale et si la conscience dite morale est bien la conscience.

I) Qu'est-ce qu'un être conscient ?

On dit que nous sommes conscients, mais que les pierres, les objets inanimés ne le sont pas, ou encore que nous ne le sommes pas nous-mêmes lorsque nous dormons, ou que nous sommes sans connaissance (évanouissement, coma, anesthésie).

Dans ce cas, on parle d'une perte, d'une disparition. Mais de quoi ? Que perd-on lorsqu'on perd conscience ou connaissance ? Et que reprend-on en reprenant conscience ?

Ce qu'on perd et reprend avec la conscience, c'est le **sentiment** d'une présence immédiate à soi et au monde, le sentiment confus mais fort que nous sommes, que nous existons et que nous sommes au monde, entouré de choses indépendantes de nous et ordonnées. Telle est la conscience sous sa forme la plus humble, la plus élémentaire : le sentiment d'une présence à soi et au monde.

Toutefois, reconnaissons le : avoir le sentiment d'exister au monde n'est pas exactement la même chose qu'avoir la conscience d'exister au monde : la conscience n'est pas un sentiment, elle est à la fois plus et autre chose qu'un sentiment. Dans le sentiment d'exister au monde, cette double présence, celle de soi et celle du monde, s'éprouve, se ressent, se vit, mais elle n'est pas encore consciente au sens strict.

Un être doué de conscience, c'est plutôt un être qui se **sait** exister au monde. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'un être doué de conscience est conscient de sa propre existence et de l'existence du monde au sens où il sait qu'il existe au monde. Ou, inversement, que savoir qu'on existe ainsi que savoir qu'il existe un monde, c'est avoir conscience de soi et conscience d'objets en dehors de soi.

Mais, qu'elle est la différence entre se sentir exister au monde et se savoir exister au monde ? Peut-on distinguer le sentiment du savoir ? Ne peut-on pas soutenir au contraire que "se savoir" et "se sentir" au monde ne présentent aucune différence ?

A première vue, rien ne les distingue. Du reste, on emploie souvent l'expression "avoir le sentiment ou l'impression" là où on pourrait aussi dire "avoir conscience ou penser".

Il n'empêche qu'il existe entre ces deux états des différences :

- Le sentiment d'être au monde ne porte que sur mon **existence** et celle du monde : je sens que j'existe et que je suis au monde, mais comme tel ce sentiment ne me dit rien de ce que je suis et de ce qu'est le monde. Sentir qu'on existe au monde n'a rien à voir avec savoir ce que l'on est et ce qu'est le monde, c'est-à-dire avec la connaissance de soi et du monde, de leurs déterminations. Or, avoir conscience d'exister au monde, c'est immédiatement savoir qui on est et dans quel monde on est, même si c'est confus. La conscience de soi renvoie à la recherche d'une **essence**.
- Dans le sentiment, je coïncide totalement avec mon sentiment, alors que la conscience introduit une distance entre moi qui ai conscience et ce dont j'ai conscience. Quelle distance ? Celle de la représentation précisément : la conscience me permet de me représenter que j'existe au monde au lieu de seulement le sentir ou le ressentir. La conscience introduit en nous la différence qu'il y a, par exemple entre se sentir bien et **se représenter** qu'on est bien, **se le dire à soi-même**, s'en faire une idée, pouvoir l'exprimer sous une forme verbale. Un sentiment est tout ce qu'il peut être lorsqu'il s'éprouve, se

ressent, alors qu'un savoir quelconque n'est possible et effectif que s'il est dit, verbalisé. Un sentiment, cela s'éprouve alors qu'un savoir, cela s'exprime. Or, pour éprouver un sentiment, il n'est pas nécessaire de parler ni même d'en être capable. A l'inverse, l'expression d'un savoir le suppose : on ne peut pas posséder un savoir en dehors des mots qui le disent. Et, lorsqu'il s'agit du savoir selon lequel on existe, par l'emploi du mot « Je ».

Être doué de conscience, c'est se savoir exister au monde, et se savoir exister au monde, c'est être capable de (se) dire : « je suis, j'existe, j'existe au monde, dans un monde et parmi d'autres personnes qui comme moi peuvent dire qu'elles existent. ».

Un être doué de conscience est donc un être qui parle puisque aucun savoir n'existe en dehors d'un discours, donc d'une parole. En retour, on peut soutenir que tous les êtres qui parlent, et plus précisément qui disent « je », sont doués de conscience, sont des êtres conscients.

Tout cela définit ce qu'on appelle un **sujet**, à savoir précisément un être doué de conscience.

II) Qu'est-ce que la conscience ?

La conscience est ce qui nous permet de prendre conscience de soi et du monde, c'est-à-dire ce qui nous permet de savoir qu'on existe et qu'il y a des objets au sens où on en a conscience.

Soit, mais alors qu'est-ce que prendre ou avoir conscience de quelque chose ?

La première réponse qui nous vient à l'esprit, c'est qu'avoir conscience de quelque chose, c'est penser à ce quelque chose. C'est cette association qu'il faut examiner.

A) La conscience, est-ce la même chose que la pensée ?

Puisque avoir conscience de quelque chose, c'est penser à cette chose, il semble qu'on puisse affirmer que avoir conscience, c'est penser et que la pensée, c'est la même chose que la conscience. Donc, si on définit **penser**, on saura ce que c'est **qu'avoir conscience**

Qu'est-ce que penser ? Penser peut s'entendre de deux manières : 1) réfléchir et 2) avoir à l'esprit. C'est le deuxième sens qui ici nous intéresse puisqu'il est celui qui se rapproche d'avoir conscience.

C'est à cette question que répond **Descartes** dans les *Méditations métaphysiques*, à la deuxième méditation.

"Mais qu'est-ce donc que je suis ? Une chose qui pense ? Qu'est-ce qu'une chose qui pense ? C'est-à-dire une chose qui doute, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi et qui sent."

Penser ne se réduit pas à une seule chose, mais correspond à une liste d'activités intellectuelles : douter, concevoir, juger, vouloir, imaginer et percevoir. A chacune de ces activités correspond une faculté de la pensée ou de l'esprit : la raison, la volonté, l'imagination, la faculté de percevoir. Or, douter de quelque chose, affirmer ou nier une proposition, vouloir ou refuser une

action, imaginer ou percevoir un objet, c'est dans tous les cas avoir conscience de ce dont on doute, de ce qu'on affirme ou nie, ...et si on en a conscience, c'est bien parce qu'on y pense. Comment pourrions-nous en effet avoir conscience de quelque chose sans y penser ? Comment pourrions-nous avoir conscience d'une chose en dehors de l'acte délibéré et dont je suis l'auteur d'y penser de telle ou telle manière ?

En somme, lorsqu'on pense à quelque chose, on en a conscience parce qu'on y pense, et réciproquement, quand on a conscience de quelque chose, c'est parce qu'on y pense. Il est donc légitime d'identifier la pensée et la conscience.

Mais ce n'est pas tout. Lorsqu'on doute, c'est de quelque chose (on pense que la vérité d'une idée n'est pas assurée), lorsqu'on perçoit, on perçoit quelque chose de précis (cet arbre, cette chaise...) Penser, c'est toujours penser à quelque chose. De sorte que si on veut définir la conscience par la pensée, il faut alors dire que toute conscience est conscience de quelque chose. Telle est la définition que Husserl donne de la conscience : « Toute conscience est nécessairement conscience de quelque chose ». Et comme la conscience est conscience de quelque chose de manière volontaire, active, il précise que cela signifie que la conscience est intentionnellement conscience de quelque chose. Cette caractéristique s'appelle l'intentionnalité de la conscience.

Conclusion : on peut soutenir que la conscience, c'est la même chose que la pensée parce que avoir conscience de quelque chose, c'est penser à cette chose et réciproquement.

A quoi s'ajoute que toute conscience est intentionnellement conscience de quelque chose.

Transition : la conscience serait donc la même chose que la pensée. Penser et avoir conscience serait une seule et même action. Seulement, les choses semblent plus compliquées : lorsqu'on pense à quelque chose, on a certes conscience de la chose à laquelle on pense, mais on a aussi conscience du fait qu'on y pense. Quand on pense à quelque chose, on sait qu'on y pense, qu'on est en train d'y penser. Mais alors, il faut dire qu'on a conscience non pas de quelque chose, mais de penser à quelque chose, ce qui est tout différent.

B) La conscience n'est-elle pas plutôt ce qui nous permet d'apercevoir nos pensées ?

Je peux prendre conscience de choses qui se trouvent en dehors de moi, mais je peux aussi prendre conscience de mes propres pensées : d'idées, de souvenirs, d'images, de perceptions... C'est-à-dire des pensées que j'ai des choses. Donc, avoir conscience de quelque chose, c'est 1) avoir conscience de cette chose et 2) avoir conscience d'en avoir conscience, savoir qu'on en a conscience.

Ainsi, dire que je perçois un arbre, c'est dire que j'en ai conscience par une perception, mais en même temps j'ai conscience d'avoir conscience de cet arbre. Je le perçois et je sais que je le perçois. Comment pourrais-je d'ailleurs avoir conscience de quelque chose tout en l'ignorant ? Comment pourrais-je être attentif à une chose sans le savoir ? Comment pourrais-je viser intentionnellement une chose sans être au courant ?

Cette conscience de sa propre pensée, du fait qu'on pense, c'est ce qu'on appelle la conscience réflexive : la conscience d'avoir conscience de quelque chose, la conscience de ce qui se passe en nous, de nos pensées. Sans elle, on ne saurait pas qu'on pense à quelque chose. Or, penser, c'est penser toujours à quelque chose, mais c'est aussi savoir qu'on y pense. Penser, c'est savoir que l'on pense, ou sinon on ne pense pas du tout. Penser, c'est simultanément et indissolublement, penser à quelque chose et savoir qu'on y pense. Penser suppose donc la conscience réflexive.

Conséquence : Ce qui ne signifie rien d'autre qu'on ne peut pas avoir des pensées sans le savoir, qu'une pensée est aperçue ou n'est pas une pensée. En conséquence, si nous apercevons tous les actes et contenus de notre pensée, on peut alors dire que nous sommes transparents à nous-mêmes, que tout ce qui est actuellement en nous ne peut nous échapper, être ignoré de nous, passer inaperçu. Cette transparence à nous-mêmes ainsi affirmée n'a pas de quoi étonner : elle ne fait qu'exprimer ce qui semble être une évidence : comment ne saurais-je pas à quoi je pense quand j'y pense puisque, précisément, c'est MOI qui Y pense ? C'est ce qui fonde l'**introspection** comme moyen de se connaître soi-même.

Mais alors, peut-on toujours identifier la conscience et la pensée dans ces conditions ?

Plus du tout en fait. Il faut en effet distinguer la conscience de quelque chose et la **conscience réflexive**. La conscience réflexive, la saisie de nos pensées, se distingue de nos pensées, de la saisie active de tel ou tel objet : elles se distinguent comme on distingue la pensée et le fait d'apercevoir cette pensée à l'œuvre.

Ce qui veut dire qu'on ne peut plus identifier la pensée et la conscience : la conscience est distincte de la pensée, elle est ce par quoi on aperçoit nos pensées. Elle est ce qui nous permet de savoir ce qui se passe en nous, dans notre esprit. La conscience est comme en surplomb au-dessus de la pensée.

Mieux, comme le fait remarquer **Descartes**, c'est la conscience réflexive qui détermine la pensée : une pensée, c'est ce qui se passe en nous et qu'on aperçoit par nous-mêmes, c'est-à-dire qu'on saisit immédiatement par notre conscience (réflexive).

“Ce que c'est que penser.

Par le mot de penser, j'entends tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes ; c'est pourquoi non seulement entendre, vouloir, imaginer, mais aussi sentir est la même chose ici que penser.”

Article 9 des *Principes de la philosophie*.

Conclusion : la conscience réflexive n'est pas la même chose que la pensée, mais ce qui nous permet d'apercevoir nos pensées, une pensée étant justement ce qu'on aperçoit immédiatement par la conscience.

Transition. Seulement la thèse selon laquelle la conscience nous permet d'avoir conscience de nos pensées, de toutes nos pensées, quoiqu'elle ait le bon sens pour elle, ne va sans poser un problème.

Il peut sembler absurde de dire qu'il pourrait y avoir en moi des pensées dont je ne saurais rien puisque c'est moi qui pense.

Seulement, ce n'est pas parce que je n'aperçois pas certaines choses qu'elles n'existent pas. On peut donc imaginer qu'il existe en nous des pensées qui pourraient passer inaperçues.

Sauf que cette hypothèse ne va pas de soi.

Il semble en effet gratuit de supposer l'existence de pensées inaperçues puisque si ces pensées passent inaperçues, on ne pourra pas établir qu'elles existent, justement parce qu'elles passent inaperçues : comment prouver (et non supposer) qu'elles existent en l'absence de toute saisie directe possible ?

C) Peut-on parler de pensées inconscientes ?

Cette thèse d'une vie psychique inconsciente est celle de Freud. Elle consiste à dissocier totalement la pensée ou vie psychique de ce que la conscience réflexive saisit ou éclaire en nous. Car, dans le vocabulaire de Freud, la conscience, c'est toujours la conscience réflexive. Le conscient, c'est le connu de moi et la conscience, c'est la faculté dont l'activité est de saisir les actes et contenus qui se trouvent en moi au sens le plus large.

Seulement, cette hypothèse pose un problème méthodologique : comment peut-on affirmer l'existence d'une vie psychique impossible à apercevoir puisque justement on ne peut rien savoir d'elle ? Que penser donc d'une telle hypothèse ? Qu'est-ce qui permet de l'envisager comme valable ?

Parler d'une vie psychique inconsciente peut sembler absurde : cette idée s'oppose au témoignage immédiat de la conscience selon lequel la vie psychique se réduit non à la conscience mais à ce que la conscience réflexive saisit en moi de moi, et il n'existe, par définition, aucune saisie directe possible de l'existence de cette vie psychique inconsciente. Je ne peux pas en prendre conscience moi-même réflexivement, et, a fortiori, personne d'autre n'est susceptible de le faire non plus.

"On nous conteste de tous côtés le droit d'admettre un psychisme inconscient et de travailler scientifiquement avec cette hypothèse. Nous pouvons répondre à cela que l'hypothèse de l'inconscient est *nécessaire* et *légitime*, et que nous possédons de multiples *preuves* de l'existence de l'inconscient. Elle est nécessaire parce que les données de la conscience sont extrêmement lacunaires ; aussi bien chez l'homme sain que chez le malade, il se produit fréquemment des actes psychiques qui, pour être expliqués, présupposent d'autres actes qui, eux, ne bénéficient pas du témoignage de la conscience. Ces actes ne sont pas seulement les actes manqués et les rêves, chez l'homme sain, et tout ce qu'on appelle symptômes psychiques et phénomènes compulsions chez le malade ; notre expérience quotidienne la plus personnelle nous met en présence d'idées qui nous viennent sans que nous en connaissions l'origine, et de résultats de pensée dont l'élaboration nous est demeurée cachée. Tous ces actes conscients demeurent incohérents et incompréhensibles si nous nous obstinons à prétendre qu'il faut bien percevoir par la conscience tout ce qui se passe en nous en fait d'actes psychiques ; mais ils s'ordonnent dans un ensemble dont on peut montrer la cohérence, si nous interpolons les actes inconscients inférés. Or, nous trouvons dans ce gain de sens et de cohérence une raison, pleinement justifiée, d'aller au-delà de l'expérience immédiate. Et s'il s'avère de plus que nous pouvons fonder sur l'hypothèse de l'inconscient une pratique couronnée de succès, par laquelle nous influençons, conformément à un but donné, le cours des processus conscients, nous aurons acquis, avec ce succès, une preuve incontestable de l'existence de ce dont nous avons fait l'hypothèse."

FREUD, *Métapsychologie*, "L'inconscient"

Explications :

Ce qui justifie donc cette hypothèse, ce sont des faits psychiques aperçus de nous mais qui ne peuvent pas être expliqués par la conscience, comme par exemple, les rêves, les actes manqués, les symptômes de maladies psychiques, ou encore toutes les idées qui nous viennent à l'esprit sans que leur élaboration aient été conduites par la conscience. L'existence de tels faits permet d'inférer, c'est-à-dire de supposer une cause non constatée en elle-même à des faits constatés et compris comme ses effets : l'existence d'une vie psychique inconsciente. Ce qui justifie l'hypothèse d'une vie

psychique inconsciente, ce sont donc des indices qui ont valeur de preuve en faveur de cette hypothèse une fois qu'elle est émise. (Comme dans le cadre d'une enquête de police, on constate des faits qui servent à se représenter ce qui s'est passé et qui n'est plus observable directement parce que c'est passé. Ces faits ont la fonction d'indices dans le processus de enquête elle-même, dans la tentative de reconstitution des faits passés et ils ont une fonction de preuves en faveur de la représentation de ce qui s'est passé une fois qu'elle est élaborée.)

L'hypothèse de l'existence d'une vie psychique inconsciente joue donc à deux niveaux : elle est un principe d'intelligibilité des faits psychiques observés et aberrants pour la conscience, et, elle est un principe de réalité dans la mesure où cette hypothèse ne permet pas seulement de comprendre, mais elle (sup)pose une existence, l'existence d'un quelque chose qui a des effets, qui est la cause réelle des faits constatés.

A présent, il nous reste encore à répondre à une dernière question, celle qui porte sur la **conscience morale** et c'est à la lumière de tout ce que nous savons sur la conscience qu'il va nous être possible de répondre à la question qui consiste à se demander si la conscience morale est d'un autre ordre que la conscience ou si la conscience en tant que telle, est liée à la morale.

En quoi est-il possible de parler de conscience morale ? Lorsqu'on parle de conscience morale parle-t-on de la même chose que lorsqu'on parle de la conscience tout court ? Quel rapport existe entre la conscience et la conscience morale ?

III) Qu'est-ce que la conscience morale ?

Parler de conscience morale, c'est parler d'abord d'une expérience courante : celle d'une sorte de petite voix qui nous somme ou bien de faire quelque chose, ou bien de s'abstenir de le faire. L'expérience d'une sorte de dédoublement, d'un déchirement même parfois entre ce que cette voix exige et ce que nous sommes tentés de faire. Ne faisons-nous pas par exemple l'expérience d'un empêchement, d'un trouble lorsque nous faisons ou projetons de faire quelque chose qui n'est pas bien ? Cette petite voix ordonne ou exige de nous ce que nous ne sommes pas toujours disposés à faire et, souvent, curieusement, elle parvient à se faire obéir.

La conscience morale est ainsi synonyme de Raison, celle qui nous rend raisonnable.

Connaissions-nous ces impératifs moraux parce que nous sommes doués de conscience, parce que nous avons une conscience ou bien les connaissons-nous pour les avoir appris, comme nous avons appris les tables de multiplication ? **La conscience morale est-elle innée ou acquise ?**

L'enjeu de ce problème étant de savoir si ce que notre conscience affirme comme bien et mal est réellement le bien et le mal. En effet, si les lois, devoirs et valeurs morales sont acquises, elles peuvent être discutables, comme tout ce qui s'apprend.

A) La voix de la conscience

"Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires. Parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette prodigieuse diversité de moeurs et de caractères, vous trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnêteté, partout les mêmes notions de bien et de mal. L'ancien paganisme enfanta des dieux

abominables, qu'on eût punis ici-bas comme des scélérats, et qui n'offraient pour tableau du bonheur suprême que des forfaits à commettre et des passions à contenter. Mais le vice, armé d'une autorité sacrée, descendait en vain du séjour éternel, l'instinct moral le repoussait du coeur des humains. (...) Les plus méprisables divinités furent servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des dieux, se faisait respecter sur la terre, et semblait reléguer dans le ciel le crime avec les coupables.

Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience."

Rousseau, *Emile ou de l'éducation, Profession de foi du Vicaire savoyard*.

Commentaire :

1- Ce texte ne semble pas philosophique par son ton et son propos : il est lyrique, la fin fait penser à une prière ou une action de grâce, il dit expressément ne pas vouloir faire de philosophie mais aider à consulter son coeur. Pire, il ajoute qu'il accepte d'être réfuté par les philosophes sans que cela ne change quelque chose à son propos.

2- Malgré cela, il est clair aussi que ce texte est argumenté, qu'il cherche aussi à convaincre et pas seulement à exhorter à écouter sa conscience ou son coeur.

3- Morale et histoire.

Rousseau oppose d'abord la diversité culturelle à l'identité, la permanence des idées du bien du mal et du juste. Malgré toutes les variations culturelles, ces idées sont toujours les mêmes.

Plus précisément, il oppose ici morale et religion : il parle en effet de la religion romaine, c'est-à-dire du polythéisme des romains de l'Antiquité. Que signifie cette référence à la religion romaine ? Que Rousseau dissocie la morale et la religion. La morale des hommes n'est pas reflétée dans leur religion, ni subordonnée à elle. Les religions passent, la morale reste et reste la même. Ce qui s'oppose à la conception chrétienne de la morale qui elle subordonne la morale à la religion dans la mesure où les prescriptions morales sont conçues par le christianisme comme des injonctions de Dieu aux hommes (les dix commandements pour les Juifs, puis la parole du Christ pour les Chrétiens) et dont l'obéissance conditionne l'accès au Paradis. La morale se trouve ainsi subordonnée à la religion, aux croyances religieuses.

Ce que dit donc Rousseau ici, contre le christianisme, c'est qu'il n'est pas nécessaire de croire en Dieu pour être moral, pour que les actions morales aient un sens. La preuve : les polythéistes sont moraux, comme nous ! Et ce, malgré une religion qui a des Dieux absolument immoraux, méprisables.

Rousseau oppose fortement l'au-delà et l'ici-bas, comme on oppose le vice et la vertu.

Les grands hommes et les grandes femmes de l'époque étaient admirés pour leur moralité, mais ils sont restés admirés pour cela bien après leur disparition et celle de leur religion. La moralité des individus ne dépend donc pas de leur religion, puisqu'il existe des personnes admirables par leur moralité qui avaient des religions non seulement distinctes de la notre, mais qui divinisaient le vice, la faiblesse et les monstruosité.

Alors, de quoi dépend la moralité des hommes, si elle n'est pas liée à la religion. Et, qu'est-ce qui explique que les êtres moraux se reconnaissent par les mêmes traits à toutes les époques, qu'ils sont toujours tenus pour admirables, sinon la permanence des jugements moraux, des idées de bien, de mal et de justice ?

4- Il est donc au fond des âmes...

Le "donc" indique que l'idée qui va être exposée est bien conclue de ce qui précède, même si, comme on vient de le voir, il faut se livrer à une analyse assez fine de ce qui précède pour le

comprendre.

Rousseau appelle conscience un principe inné de justice et de vertu. Pour lui donc, la conscience n'est que morale : la conscience c'est ce qui dans l'âme sait ce qui est juste et vertueux. L'âme, c'est la totalité de l'esprit, de la vie de l'esprit, la conscience, c'est ce qui dans cette totalité concerne les principes moraux. Nous savons, de manière innée, ce qui est juste et ce qui est vertueux. Donc, sans avoir à l'apprendre, du simple fait d'avoir une âme, on a aussi une conscience, c'est-à-dire la connaissance innée de ce qui est juste et vertueux. Cette connaissance est inhérente à la conscience.

“Malgré nos propres maximes”, c'est-à-dire malgré les jugements moraux, les impératifs moraux que nous pouvons apprendre ou concevoir.

En soutenant cette thèse Rousseau rend compte de l'expérience assez commune de l'appréciation spontanée de nos actions ou de celles des autres, de ces sentiments d'agir en accord avec soi-même ou bien en désaccord avec soi que l'on peut éprouver en faisant telle ou telle chose.

Objection qu'on peut adresser à la thèse de Rousseau.

La thèse de l'innéité de la connaissance du devoir ou du bien est solidaire de la thèse selon laquelle la morale est **universelle** : la naturalité de la conscience morale implique son universalité ou, ce qui revient au même, son **indépendance à l'égard de la culture**.

Or, une telle universalité, contrairement à ce que dit **Rousseau**, ne s'observe pas : on ne peut pas tant parler de **la morale** au singulier que de **morales au pluriel**. Non seulement les obligations, les **devoirs peuvent varier** d'une époque à une autre ou d'une culture à une autre, (par exemple la vengeance peut être comprise soit comme un devoir, comme c'est le cas dans les sociétés aristocratiques ou dans celles dans lesquelles l'institutions judiciaire est faible, soit comme quelque chose de répréhensible), mais **les formes mêmes prises par tous les systèmes qui visent à régler les conduites sont nombreuses** : une morale qui prône l'acquisition de vertus n'est pas comparable à celle qui exige qu'on fasse son devoir, celle qui exige le strict respect des lois ou de ses devoirs n'est pas comparable à celle qui exige non pas de se conformer à des règles, mais d'avoir certaines dispositions intérieures comme l'amour, la charité, celle qui vise le bonheur n'est pas comparable à celle qui vise le Salut ou à celle qui vise à venir en aide aux autres de manière désintéressée... On observe donc une pluralité des systèmes de valeurs et des différences importantes dans la manière de les vivre, de se les imposer, de se les prescrire. Si la morale n'est pas universelle ni dans son contenu, ni dans sa forme, alors on ne peut plus soutenir que la conscience morale est universelle.

B) Qui parle ?

A la thèse qui consiste à dire que les idées morales sont inscrites au cœur de la conscience, indépendamment de toute acquisition, on peut opposer qu'elles sont l'objet d'une assimilation à l'issue de laquelle elles passeront pour naturelles, spontanées.

Cette thèse est par exemple défendue par la sociologie, notamment par **Durkheim**: "**Quand notre conscience parle, c'est la société qui nous parle**" *L'éducation morale*. Les commandements moraux sont imposés aux individus par la vie sociale de telle sorte qu'ils les assimilent, les intègrent jusqu'à avoir l'illusion de les trouver en soi. C'est cette origine sociale des impératifs moraux qui expliquent par ailleurs pourquoi ils peuvent varier d'un pays à l'autre et au sein d'une société, d'un groupe social à l'autre. Cette voix de la conscience telle que Rousseau en parle est considérée comme une illusion qui fait croire que c'est la conscience elle-même qui dicte des impératifs alors qu'elle n'est que l'indice d'une profonde assimilation des impératifs sociaux, d'une moralisation si réussie qu'elle passe pour autre chose.

Oui, mais si on conteste la thèse de Rousseau, on est forcé de se demander si la conscience est

morale pour la simple raison qu'elle existe et qu'on trouve en soi des sentiments grâce auxquels on juge et qui guident notre action.

" Pourquoi tenez-vous "ceci" pour bien plutôt qu'autre chose ? "Parce que ma conscience me le dit ; et la conscience ne dit jamais rien d'immoral, puisque c'est elle qui détermine ce qui est moral !" Mais pourquoi écoutez-vous la voix de votre conscience ? Qu'est-ce qui vous donne le droit de croire que son jugement est infaillible ? Cette *croyance*, n'y a-t-il plus de conscience qui l'examine ? N'avez-vous jamais entendu parler d'une conscience intellectuelle ? D'une conscience qui se tient derrière votre "conscience" ? Votre jugement "ceci est bien" a une genèse dans vos instincts, vos penchants et vos répugnances, vos expériences et vos inexpériences; "Comment ce jugement est-il né ?" C'est une question que vous devez vous poser, et, aussitôt après, celle-ci "Qu'est-ce exactement qui me pousse à obéir à ce jugement ?" Car vous pouvez suivre son ordre comme un brave soldat qui entend la voix de son chef. Ou comme une femme qui aime celui qui commande. Ou encore comme un flatteur, un lâche qui a peur de son maître. Ou comme un imbécile qui écoute parce qu'il n'a rien à objecter. En un mot vous pouvez écouter votre conscience de mille façons différentes." Nietzsche, *Gai Savoir*, 335.

1- Ce texte est une sorte de dialogue entre un interlocuteur fictif et compris comme typique, emblématique et quelqu'un qui le contredit, à savoir Nietzsche lui-même. Le ton est ironique, le texte est très vivant.

2- La question est de savoir à quoi on reconnaît que quelque chose est bien d'un point de vue moral. A cette question, l'interlocuteur fictif répond : de la conscience ! De la voix de la conscience, qui ne peut pas être immorale puisqu'elle fixe ce qui est moral. On retrouve là la thèse de Rousseau, celle d'une conscience immédiatement morale en ce qu'elle sait constitutivement ce qui est bien et ce qui est mal.

3- Les objections de Nietzsche sont de deux ordres : une est relative à l'origine de cette voix et des ses impératifs, l'autre relative à la manière avec laquelle on lui obéit.

D'abord, en faisant appelle très clairement à la conscience réflexive, la conscience qui examine les contenus et les actes de conscience, il invite à comprendre que l'idée selon laquelle ce que dicte la conscience est moral n'est qu'une croyance, c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas fondé, qui n'a rien de rationnel. Une simple foi en sa conscience, ou, comme on l'a vu plus haut avec le texte de Rousseau, une confiance faite à sa conscience qui ne repose sur rien. Une confiance accordée sans examen, sans raison valable. Car, lorsqu'on réfléchit à propos de cette voix, on est forcé de constater qu'elle ne vient pas de la conscience, que ce que la conscience nous recommande de faire ne se trouve pas constitutivement en elle, mais procède d'autre chose que d'elle : des instincts, des penchants, des expériences et de ce qu'on ne sait pas, de notre naïveté. Ses impératifs ont une genèse, une origine dans autre chose que la conscience et lorsqu'on a découvert d'où ils viennent, il apparaît qu'il était bien dangereux de faire confiance à sa conscience. La conscience n'est pas constitutivement conscience d'impératifs moraux, ne sait pas constitutivement ce qui est bien et ce qui est mal, elle le sait de manière dérivée et aussi de manière variable d'un individu à un autre puisque la genèse des impératifs moraux dépend à la fois de la nature singulière de chacun et de son histoire propre.

Ensuite, réflexivement, il invite à se demander comment on se rapporte à ce que notre conscience recommande. Cette remarque est relative à la manière d'agir après avoir entendu la voix de sa conscience. Non seulement la voix de la conscience n'est pas inhérente à la conscience elle-même, mais on peut l'entendre et lui obéir de bien des façons différentes. De sorte que l'action morale qu'on croit si simple est en réalité à la fois complexe et très diversifiée.

Au total, c'est l'universalité, la moralité, la simplicité, le caractère inengendré, originaire de la voix de la conscience qui se trouvent ainsi réfutés. La conscience n'est pas constitutivement morale parce que ce qu'elle sait du bien et du mal n'est pas inscrit en elle, mais procède de quelque chose d'extérieur à la conscience, et dont la pure moralité est contestable. Nietzsche ne nie pas l'existence

de cette voix, il nie qu'elle n'ait pas d'autre origine que la conscience elle-même, et il conteste sa moralité. De sorte qu'il évite ainsi la critique de Rousseau : il y a bien une voix, il est possible de sentir son cœur, mais ce qui parle, ce n'est pas la conscience !

Dès qu'on envisage la genèse des sentiments moraux et donc des impératifs moraux qui sont présents dans la conscience, on est conduit à douter que la conscience soit morale parce qu'elle serait constitutivement conscience de ce qui est bien et de ce qui est mal.

Conclusion :

La conscience morale n'est pas innée, mais acquise. Ou plutôt les définitions du bien, du mal, les lois et devoirs moraux qui nous sont dictés par notre conscience ne sont pas innés mais acquis au cours de l'enfance. En revanche, on peut soutenir que tout le monde a une conscience morale, que tout le monde entend une petite voix qui lui dit quoi faire. Mais tout le monde n'entend pas la même chose.

En somme, la conscience morale est en elle-même universelle et innée, mais les contenus de cette conscience sont acquis et culturels. Les idées morales inscrites dans notre conscience sont donc relatives à notre culture et notre éducation.